

## Remise à niveau des Comptes Nationaux de la Tunisie

L'Institut National de la Statistique tunisien a publié, récemment, la troisième génération des comptes nationaux tunisiens succédant à celles de 1983 et 1997 dans le double objectif :

- D'avoir une nouvelle année de référence plus proche tenant mieux compte des changements intervenus dans l'environnement économique ;
- De s'aligner sur les normes internationales les plus récentes afin de faciliter la conformité des statistiques tunisiennes avec celles des autres pays.

Le papier suivant présente un extrait de la publication récente de l'INS se rapportant à la nouvelle méthodologie des comptes de la nation et aux conséquences qui en résultent sur les principaux agrégats économiques à partir de l'année 2010.

---

### Première partie : Extraits des principales caractéristiques de la nouvelle méthodologie

#### I. Alignement des comptes tunisiens sur les standards internationaux

*« En plus de la révision apportée au calcul de la production globale des services d'intermédiation financière indirectement mesurée (dite SIFIM) ainsi qu'au mode de calcul de la production de l'autorité monétaire (Banque Centrale) et des services d'assurance, d'importantes modifications ont été apportées à travers notamment :*

##### **1. Une définition élargie des actifs et de l'investissement**

*« En base 2015, la notion de Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) ou les actifs produits et entendus comme les biens matériels ou immatériels utilisés de façon répétée et continue dans des processus de production pendant plus d'un an, voient leur périmètre élargi pour inclure dorénavant :*

*(i) au titre de la propriété intellectuelle, un certain nombre d'actifs immatériels comme les résultats des activités de recherche et de développement ;*

*(ii) les biens d'équipement à usage exclusivement militaire (navires, avions, blindés...).*

*La conséquence de cette extension du périmètre des actifs produits est que les dépenses engagées pour acquérir ces actifs sont dorénavant comptabilisées en formation brute de capital fixe, c'est-à-dire en investissement, et non plus en consommation intermédiaire et le PIB s'en retrouve par conséquent relevé »*

## **2. L'application du critère de transfert de propriété au niveau des flux commerciaux**

« La description des échanges de biens était jusqu'à présent fondée sur l'observation des flux physiques à la frontière par les Douanes. Cette approche est modifiée par le SCN 2008 qui privilégie pour la description des échanges le critère de transfert de propriété des biens concernés. »

« En particulier, la description des échanges extérieurs en cas de travail à façon est modifiée. En cohérence avec la 6<sup>ième</sup> version du manuel d'élaboration de la Balance des Paiements du FMI, ce changement de traitement important implique un enregistrement des flux des échanges en « net » : pour le pays bénéficiant d'une sous-traitance accordée par un donneur d'ordre non-résident, seule une exportation de services doit apparaître dans les comptes, traduisant en quelque sorte la valeur ajoutée liée à l'opération de sous-traitance. Ni importations, ni (ré) exportations de marchandises ne sont à comptabiliser. Ce nouveau traitement n'a aucun impact sur le PIB, mais diminue le total des exportations et des importations de biens industriels et augmente le flux des services échangés. »

## **3. Le rattachement de la production agricole aux exercices comptables respectifs**

« Le SCN recommande que la valeur de la production d'un produit, dont le processus de production s'étale sur deux périodes comptables, doive être répartie entre deux années en se basant sur des clés de partage issues, notamment, des statistiques sur la production ou les coûts encourus pendant chaque année. L'application de cette recommandation aux comptes du secteur agricole dans les comptes nationaux tunisiens en base 2015 permet de revenir sur une convention de valorisation prise dans les anciennes bases, qui comptabilisait la production ou la récolte d'une campagne agricole s'étalant à cheval sur deux années successives en la reportant sur une seule année. »

## **II. Affinement des procédures d'estimations statistiques**

« Les travaux de préparation de la nouvelle génération des comptes en base 2015 se sont attachés à remédier aux insuffisances relevées en matière d'évaluation des agrégats. Ils concernent :

### **1. La mobilisation des sources administratives supplémentaires**

L'élaboration des comptes des sociétés non financières bénéficie notamment « de l'exploitation simultanée de l'enquête nationale sur les activités économiques, du Répertoire National des Entreprises et les états financiers récupérés dans les liasses fiscales. »

### **2. L'intégration de l'économie informelle**

Les travaux menés en matière de cohérence des données permettent, en conformité avec les principes du SCN 2008 et les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail d'ajuster le poids de l'économie informelle, constituée « des unités économiques, quel que soit leur statut (employeur, indépendant, compte propre...) et leur type d'activité (y compris agriculture), produisant des biens et services pour le marché et ne disposant, de fait ou de droit, d'aucune comptabilité complète. »

## Deuxième partie : Aperçu des principaux résultats et réévaluations induites par le passage en base 2015

« L'ensemble des travaux effectués dans le cadre du passage à la base 2015 conduit à réviser le niveau des grands agrégats économiques et dans une moindre mesure leur évolution. »

**1. Le PIB se situe pour 2015 à 89 802,2 millions de dinars, soit une révision à la hausse de 5 113 millions de dinars (ou +6%).** Le tableau suivant en présente l'évolution durant la période 2010-2020.

PIB en MDT	Ancienne méthode	Nouvelle méthode	Différence en %
2010	63 054.8	66 139.7	+4.9
2011	64 492.4	67 747.3	+5.0
2012	70 354.4	73 895.4	+5.0
2013	75 144.1	79 096.6	+5.3
2014	80 865.5	85 345.7	+5.5
2015	84 689.2	89 802.2	+6.0
2016	89 789.2	95 286.9	+6.1
2017	95 865.3	102 011.5	+6.4
2018	106 245.5	112 679.2	+6.1
2019	114 938.7	122 671.4	+6.7
2020	110 295.4	117 053.1	+6.1

**2. « La répartition de la valeur ajoutée entre les secteurs d'activité est également modifiée.** En base 2015, l'activité agricole représente 9,9% de la valeur ajoutée totale en 2015, soit 1,2 point de moins qu'en base 1997. De même, le poids de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière diminue de 1,7 point par rapport aux évaluations de l'ancienne base pour se situer à 13,1%. Par ailleurs, les secteurs d'activité se distinguant par la présence d'un segment « informel » relativement important (en particulier la construction et le commerce) pèsent davantage en termes de part dans la valeur ajoutée totale. Ainsi, entre l'ancienne et la nouvelle base, le poids du secteur du bâtiment a enregistré une augmentation d'un point de pourcentage, passant de 4,7% à 5,7%. La prépondérance des activités de services dans l'économie tunisienne est davantage accentuée dans la nouvelle base des comptes (46,1% en base 2015 contre 43,6% en base 1997). »

**3. « Du point de vue des emplois, en 2015, les dépenses de consommation finale se chiffrent à 79 663,4 millions de dinars dans la nouvelle base contre 76 954,1 millions de dinars dans l'ancienne base,** assurant du coup une contribution de 3,2 points de pourcentage à la réévaluation du PIB. Son poids dans le PIB a baissé et passe de 90,9 (base 1997) à 88,7 dans la nouvelle base 2015. L'augmentation nette de la consommation finale globale de 2709,3 millions de dinars est liée à l'amélioration de l'estimation de la consommation finale privée. A l'inverse, les dépenses de consommation des administrations publiques sont revues en baisse de 564,3 millions de dinars, principalement en raison du changement de comptabilisation des dépenses en recherche et développement (R&D) et des équipements d'armement. »

**4. « La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) est réestimée à la hausse de 2 033 millions de dinars dans la nouvelle base et contribue pour 2,4 points à la variation du PIB, en raison de l'élargissement du champ de la FBCF à la R&D et aux dépenses militaires et de l'amélioration au niveau des données sources. Quant au solde commercial, les exportations nettes des importations sur les biens et services baissent de 184,3 millions de dinars en contribuant de -0,2 point à la réévaluation du PIB. »**

Investissements (MDT)	Ancienne méthode	Nouvelle méthode	Différence
2010	15 502.6	17 201.4	+1 698.8 (2.5% du PIB)
2011	14 096.0	15 657.0	+1 561.0 (2.3% du PIB)
2012	15 824.2	17 628.6	+1 804.4 (2.4% du PIB)
2013	16 465.7	18 437.6	+1 971.9 (2.5% du PIB)
2014	16 435.2	18 328.2	+1 893.0 (2.2% du PIB)
2015	16 808.9	18 841.8	+2 032.9 (2.3% du PIB)
2016	17 366.6	19 531.5	+2 164.9 (2.3% du PIB)
2017	18 139.1	20 449.5	+2 310.4 (2.3% du PIB)
2018	19 553.6	22 145.7	+2 612.1 (2.3% du PIB)

**5. « Le basculement en base 2015 n'a eu qu'un effet marginal sur le profil de la croissance économique : les nouveaux chiffres sont, selon les années, un peu plus faibles ou plus élevés. Le taux de croissance économique pour l'année 2015 s'établit ainsi à 1% dans les comptes en base 2015, contre un chiffre à 1,2% sous la base 1997. Pour les années les plus récentes, la croissance est réévaluée en 2020 à -9,2%, contre -8,8% dans l'ancienne base ; et pour 2019, à 1,4% en base 2015, contre 0,9% dans l'ancienne base. Sur la période 2010-2020, la croissance du PIB en volume présente la même tendance dans les comptes en base 1997 et en base 2015, et reste sur la même moyenne de 0,8% sur cette période dans les deux bases. »**

**6. « En raison de la réévaluation du PIB en base 2015, les ratios usuels qui rapportent les principaux agrégats à la population changent. A titre d'exemple, le PIB par habitant se chiffre en 2015 à 8 044,9 dinars, comparé à 7 586,8 dinars sous la base 1997, le taux d'investissement de l'économie passe de 19,8% (base 1997) à 21% (base 2015). Bien évidemment, les ratios usuels du compte des administrations publiques, comme le déficit budgétaire, la pression fiscale et le taux d'endettement sont mécaniquement tirés vers le bas par le relèvement du niveau du PIB qui intervient en dénominateur de ces ratios. Ainsi, à titre d'exemple, le déficit budgétaire en 2020 passe de 11,8% à 11,1% et la dette publique pour la même année de 88,6% à 83,5%. »**

**7. « Avec une meilleure formalisation des activités non ou mal observées, la troisième génération des comptes tunisiens permet de situer le poids de l'économie informelle à 27,4% dans le total des revenus créés en 2015. Cette nouvelle estimation repose essentiellement sur l'amélioration du cadre d'observation statistique mis en œuvre lors de ce changement de base. En effet, la mobilisation d'un volume important de données statistiques sur les unités de production informelles et la mise en place d'un dispositif statistique pour la mesure du secteur informel ont permis d'asseoir une approche intégrée au cadre central du SCNT pour une meilleure exhaustivité des comptes tunisiens. »**

**8. « Dans une lecture par secteur d'activité, l'informalité est particulièrement présente dans les activités agricoles puisque son poids atteint plus de 89% de la valeur ajoutée marchande totale du secteur. L'évaluation a été facilitée par une meilleure couverture de l'activité des entreprises agricoles**

---

*« formelles », notamment dans le sous-secteur de la pêche permettant d'affiner le partage entre la production formelle et informelle. Par ailleurs, le poids du compartiment « informel » dans les activités industrielles s'établit à 20,8%, en raison du taux d'informalité élevé dans le bâtiment (un peu plus de 57%). L'informalité dans les services marchands se situe à environ 40% de l'activité du secteur, avec une taille de l'informel quasi identique dans les sous-branches du commerce et dans lesquelles la proportion d'unités de production informelles est relativement élevée. »*

---

**Forum Ibn Khaldoun le 05/10/2021**